

Cronay, 15 février 2019

IMPORTANT

A tous nos habitants

Bureau communal

Nous vous informons qu'un bureau communal, regroupant l'administration et la bourse, a été aménagé dans le bâtiment de l'ancienne cure.

Dès aujourd'hui, c'est donc dans ces nouveaux locaux que nos secrétaire et boursière vous accueilleront pour vos différentes démarches administratives communales.

Heures d'ouverture du bureau :

- Administration communale :
- **Mardi de 9h00 à 11h00 et de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous.**
- Bourse communale :
- **Mardi de 9h00 à 11h00.**

Nouvelles coordonnées :

- Adresse : **Administration communale, Place de l'Eglise 2, 1406 Cronay**
- Nouveau numéro de téléphone : **024 433 20 30**. Le fax est aboli.
- L'adresse e-mail ne change pas : greffe@cronay.ch

Une nouvelle boîte aux lettres est installée.

Dépôt des enveloppes pour les votations :

Pour le scrutin du 17 mars 2019, les enveloppes de vote peuvent être déposées aux deux endroits, Place de l'Eglise 2 ou Rue de la Condémine 4.

Dès le 18 mars 2019 et pour tous les scrutins suivants, seule la boîte aux lettres de l'administration communale à l'ancienne cure, Place de l'Eglise 2, fera office de dépôt des enveloppes de vote et de tout courrier adressé à la commune.

Nous restons à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions et nous nous réjouissons de vous accueillir dans nos nouveaux bureaux.

Municipalité de Cronay